



ZONE PUBLIC P23/25

- Accès depuis la route de Corte
- Parking sur les chemins agricoles



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Terre d'Aléria

Vendredi 30 mai 2025

INFORMATIONS

ROUTE FERMÉE À :

06h45

HORAIRES ES

ES2: 12h38

ES4: 16h36

Positionnement G P S

42°10'28.39" N 9°25'58.47" E

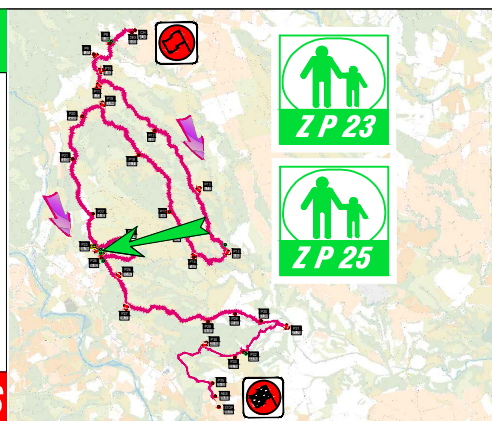
Accessible : à toute heure

Accès PMR : OUI

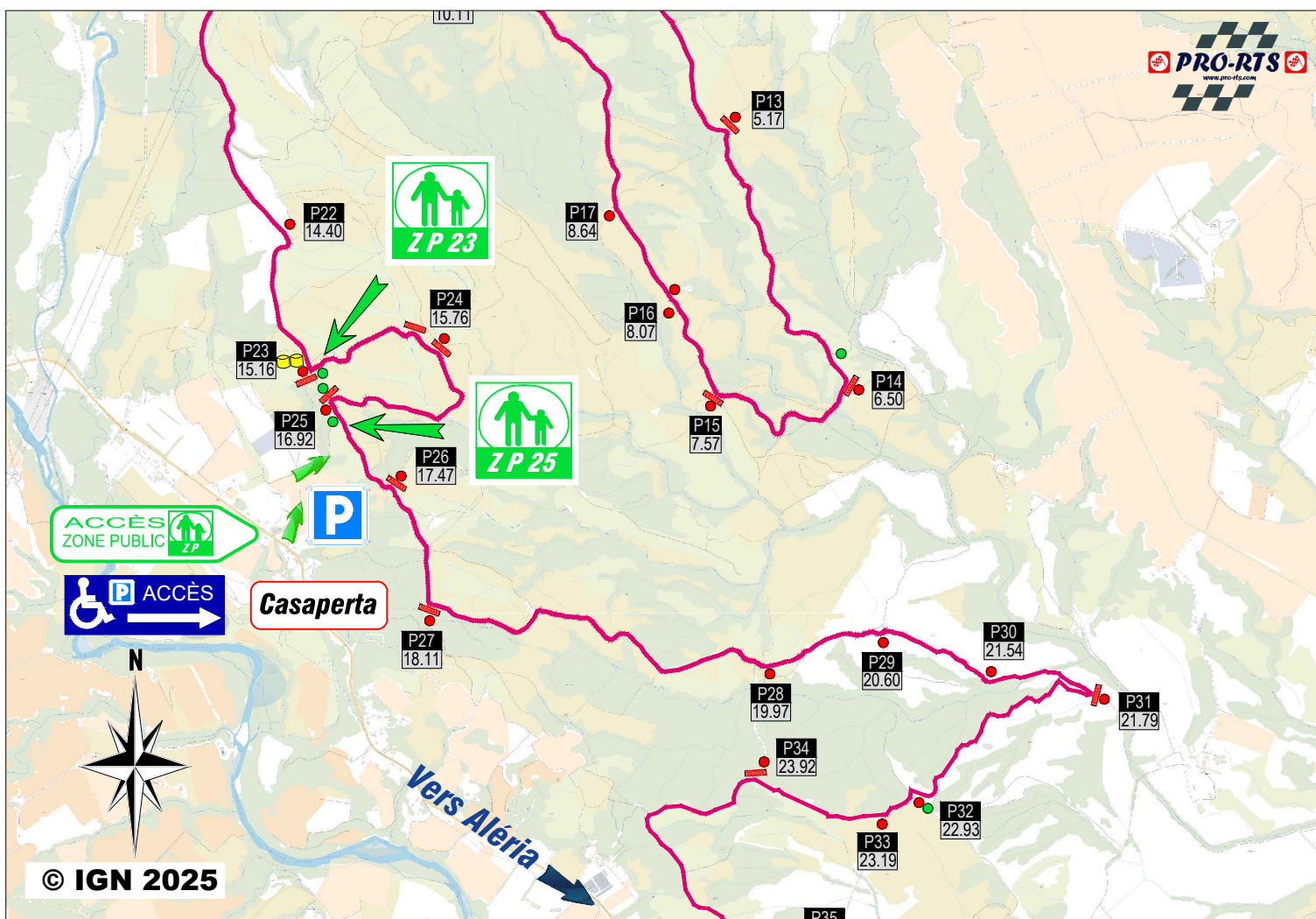
Toilettes : NON

Buvette, Rest. : NON

Les feux sont strictement interdits



Classement live



Extrait de l'article R331-45 du code du sport modifié par Décret n°2017-1279 du 9 août 2017 - art. 24:

Le fait pour tout spectateur d'une manifestation de contrevenir aux indications par l'organisateur technique conformément à l'article R. 331-21 et mettant en oeuvre les mesures de sécurité édictées en vertu de l'article R. 331-26 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135€).

